

## Rédaction du dispositif

<b>Principe</b>	<p>Le dispositif est la partie finale de la décision juridictionnelle (ordonnance ou jugement) qui contient la solution du litige prise par la juridiction prud'homale.</p> <p><b>L'exécution de la décision (forcée ou volontaire) se fait à partir de l'énoncé du dispositif, aussi celui-ci doit-il être clair et non équivoque.</b> (exemple: condamne XXX à payer à YYY la somme de... à titre de ...)</p>
<b>Identité des parties</b>	<p><b>L'identité de la partie condamnée doit être complète :</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>◇ <b>Nom et prénom pour les personnes physiques</b></p> <p>◇ <b>Raison sociale</b></p> <p>(il s'agit de l'identité qui figure à l'état civil ou au registre du commerce et non de l'enseigne commerciale), pour l'employeur, il convient de se faire produire un extrait K.BIS ou de reprendre le nom qui figure sur la feuille de paie.</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>◇ <b>adresse complète.</b></p> <p><b>Numéro et Nom de la rue</b></p> <p><b>Nom de la ville &amp; code postal</b></p> <p><b>(l'indication de la boîte postale ne suffit pas)</b></p> </div>
<b>Nature de la condamnation</b>	<p><b>La condamnation porte :</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>◇ <b>soit</b> sur une obligation de délivrer un document, dans ce cas il doit être précisé la nature exacte du document (exemple : remise du certificat de travail portant comme date d'entrée dans l'entreprise le....., comme date de fin de contrat le..... et comme emploi exercé celui de.....),</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>◇ <b>soit</b> sur une obligation de payer une somme d'argent, dans ce cas le montant exact et la nature de la créance doivent apparaître (exemple xxxx euros à titre d'indemnité de congés payés ou bien xxxx euros à titre d'indemnité de licenciement ou bien xxxx euros à titre d'indemnité pour non-respect de la procédure de licenciement...),</p> </div> <p>La condamnation peut être assortie d'une astreinte. Dans ce cas, le point de départ de l'astreinte doit être fixé avec précision (exemple : à peine d'astreinte de 100,00 euros par jour de retard à compter du ___ jours après la notification).</p> <p>Les conseillers peuvent mentionner expressément qu'ils se réservent le droit de liquider l'astreinte (à défaut de cette mention, c'est le juge de l'exécution civile qui est compétent pour le faire).</p>
<b>Fixation d'une créance en cas RJ ou de LJ</b>	<p><b>Fixe la créance de M _____ à l'égard de la société _____</b> <input type="checkbox"/> en liquidation <input type="checkbox"/> redressement judiciaire</p> <p><b>aux sommes suivantes:</b> _____</p> <p><b>Déclare ces créances opposables au C.G.E.A.-A.G.S. dans les limites légales de sa garantie</b></p> <p><input type="checkbox"/> DIT que la garantie du C.G.E.A.-A.G.S. ne portera pas sur la somme de _____ € allouée au titre de l'article 700 du code de procédure civile, le refus d'avancer les créances ne lui étant pas imputable.</p> <p><input type="checkbox"/> DIT que la garantie du C.G.E.A.-A.G.S. portera sur la somme de _____ € allouée au titre de l'article 700 du code de procédure civile, le refus d'avancer les créances lui étant imputable.</p>
<b>Exécution provisoire</b>	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>☛ <b>exécution de droit:</b></p> <p>Certaines condamnations sont de droit exécutoires en vertu de l'article R1454-28 du code du travail (salaire, accessoire de salaire dans la limite de 9 mois), les conseillers doivent impérativement préciser dans le jugement quelle est la moyenne des trois derniers mois de salaire;</p> <p>☛ <b>exécution ordonnée:</b></p> <p>Les conseillers peuvent assortir leur condamnation d'une exécution provisoire en vertu de l'article 515 du code de procédure civile. Dans ce cas, ils doivent motiver leur décision et préciser si la condamnation porte sur tout ou partie de la condamnation.</p> </div>
<b>INTERET LEGAL</b>	<p>JUGE QUE LES INTÉRÊTS courent au taux légal à compter du _____ jusqu'à parfait paiement sur les créances de salaire et d'accessoire de salaire.</p> <p>JUGE QUE LES INTÉRÊTS courent au taux légal jusqu'à parfait paiement à compter de la notification du présent jugement sur les sommes allouées au titre des dommages et intérêts</p>
<b>DEPENS</b>	<p>MET LES DEPENS ( dont l'intégralité du coût de l'intervention d'un commissaire de justice: émoluments, frais, frais supplémentaires et honoraires) à la charge de _____</p>
<b>Euro</b>	<p><b>Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002</b></p> <p><i>La circulaire du 17.12.01 relative aux conséquences du basculement à l'euro sur les instances judiciaires précise:</i></p> <p><b>À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, le franc disparaîtra définitivement pour laisser place à l'euro. Dès lors, les demandes et les décisions de justice devront être exclusivement libellées dans cette monnaie"</b></p> <p>La circulaire SJ.99-008-B3/18.01.99 rappelle que le taux de conversion est de 6,55957 pour un €, que ce taux est définitif et qu'il doit impérativement être appliqué par les juridictions.</p>

DISPOSITIF DE JUGEMENT

Le dispositif doit être rédigé intégralement lors du délibéré

(pour les dossiers mettant en cause un mandataire et l'AGS voir dispositif page suivante)

Le Conseil après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant

- en audience publique le :  
 par mise à disposition au greffe le :

par jugement ( ) contradictoire ( ) réputé contradictoire ( ) par défaut  
( ) en premier ressort ( ) en dernier ressort

- Dit que la rupture du contrat de travail est ....
- CONDAMNE**  **ORDONNE**
- DEBOUTE**
- ORDONNE** l'exécution provisoire en application de l'article 515 du code de procédure civile pour les sommes suivantes: \_\_\_\_\_
- DIT** que les rémunérations et indemnités mentionnées à l'article R1454-14, dans la limite de 9 mois de salaire calculés sur la moyenne des 3 derniers mois de salaire sont de droit exécutoire en application de l'article R1454-28 du code du travail ( la moyenne des trois derniers mois de salaires s'élevant à \_\_\_\_\_ )
- CONDAMNE** \_\_\_\_\_  
à rembourser à POLE-EMPLOI les indemnités de chômage payées au salarié licencié du jour de son licenciement au jour du jugement prononcé par le tribunal, dans la limite
- de six mois d'indemnités de chômage
- de \_\_\_\_\_ mois d'indemnités de chômage
- JUGE QUE LES INTÉRÊTS** courent au taux légal à compter du \_\_\_\_\_ jusqu'à parfait paiement sur les créances de salaire et d'accessoire de salaire.
- JUGE QUE LES INTÉRÊTS** courent au taux légal jusqu'à parfait paiement à compter de la notification du présent jugement sur les sommes allouées au titre des dommages et intérêts
- MET LES DEPENS** ( dont l'intégralité du coût de l'intervention d'un commissaire de justice: émoluments, frais, frais supplémentaires et honoraires) à la charge de \_\_\_\_\_

DISPOSITIF DE JUGEMENT lorsque l'employeur est en  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE ou LIQUIDATION JUDICIAIRE

Le Conseil après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant

- en audience publique le:  par mise à disposition au greffe le:

par jugement ( ) contradictoire ( ) réputé contradictoire ( ) par défaut  
( ) en premier ressort ( ) en dernier ressort

Fixe la créance de M \_\_\_\_\_  
à l'égard de la société (ou du commerçant en nom propre)

- en liquidation judiciaire  en redressement judiciaire

aux sommes suivantes:

- 1° /
- 2° /
- 3° /
- 4° /
- 5° /

**lorsque le mandataire n'a pas fait de demande d'avance au CGEA-AGS**

déclare ces créances opposables au C.G.E.A.-A.G.S. dans les limites légales de sa garantie

**ORDONNE** à la Société \_\_\_\_\_ en  R.J.  L.J. prise en la personne de son représentant judiciairement reconnu de délivrer les documents suivants:

**DIT** que la garantie du C.G.E.A.-A.G.S. ne portera pas sur la somme de \_\_\_\_\_ € allouée au titre de l'article 700 du code de procédure civile, le refus d'avancer les créances ne lui étant pas imputable.

**lorsque le CGEA-AGS a refusé de faire l'avance des créances**

déclare ces créances opposables dans les limites légales de sa garantie

**ORDONNE** au C.G.E.A.-A.G.S. de faire l'avance de ces sommes entre les mains du mandataire judiciaire désigné

- dans le redressement judiciaire  dans la liquidation judiciaire

de la société \_\_\_\_\_

**ORDONNE** à la Société \_\_\_\_\_ en  R.J.  L.J. prise en la personne de son représentant judiciairement reconnu de délivrer les documents suivants:

**DIT** que la garantie du C.G.E.A.-A.G.S. portera sur la somme de \_\_\_\_\_ € allouée au titre de l'article 700 du code de procédure civile, le refus d'avancer les créances lui étant imputable.